



ORANGE
À Monsieur Stéphane RICHARD
Président- Directeur Général d'Orange
111 Quai du Pdt Roosevelt
92449 Issy les Moulineaux

Objet :

Préavis de grève

Montreuil, le 29 septembre 2021

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle du 5 octobre, pour une autre répartition des richesses, pour l'emploi, les salaires, les conditions et l'organisation du travail, pour garantir le droit à la communication pour tous, notre Fédération met à disposition un préavis de grève de 24h, pour la journée du 5 octobre 2021, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts.

La situation des salariés ne cesse de se dégrader tant sur la rémunération que sur les conditions d'emploi et sur la qualité du service rendu à la population. Il y a urgence à répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes.

Dans un contexte de crise sanitaire durable et sans précédent les entreprises, et notamment Orange n'ont jamais autant versé de dividendes aux actionnaires au détriment des salariés qui créent les richesses de l'entreprise.

Partout dans l'entreprise, nous rencontrons des salariés mécontents des différentes décisions prises. Ils nous font tous remonter leur impatience quant au manque de reconnaissance ces 2 dernières années.

Pour cette journée du 5 Octobre, les salariés-es cesseront le travail sur la base des revendications suivantes :

Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :

- La réouverture immédiate des négociations salariales 2021, avec des mesures complémentaires urgentes, tel le pouvoir d'achat.
- La mise en place du 13ème mois en plus des éléments de rémunérations actuels.
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience à laquelle l'accord ARCQ ne répond pas.
- La suppression de toutes inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis +10 ans,..).
- Le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes.
- Un SMIC à l'embauche de 2 000 € sans qualification.
- Aucun salaire de cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale ne soit 3428 € /bruts/mensuels.
- Une prime exceptionnelle Covid-19 de 1 000€ pour tous.
- La prise en charge de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile en confinement sans cadre

légal

- Un plan de prévention à la hauteur pour toutes nos boutiques avec la mise en place d'une sécurité de haut niveau pour les salariés de ces boutiques (de nombreux braquages dont trois sur le seul mois septembre à Orange).

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 014818 54 00 - Fax : 0148 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D

<http://www.cgt-ptt.fr> I e-mail : fede@cgt-ptt.fr

Une politique d'emploi ambitieuse avec :

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail et de l'équilibre vie privée vie professionnelle.
- L'embauche des apprentis, alternants, CDD, CDI intérimaires... qui souhaitent rester dans notre entreprise.
- La ré-internalisation des activités et des salariés de la sous-traitance le nécessitant.
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h.

La remise à plat du plan stratégique « Engage 2025 » pour :

- L'arrêt immédiat du plan Scale up qui met l'entreprise en danger tant sur le manque d'emploi que sur la qualité de service.
- La mise en place d'une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication et du développement durable.
- L'arrêt immédiat, de la mise en œuvre de la séparation des réseaux et services notamment au travers de projets comme Towerco et de tout autre projet, qui consiste à vider la maison mère de son contenu.
- L'arrêt de tous projets de fermetures et de transferts des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité.
- Le maintien des sites tertiaires de proximité dans le respect de l'équilibre vie privée vie professionnelle et du bien-être des salariés.
- L'abandon des Flex desk et Open space, facteurs de risques psycho-sociaux et de contamination à la Covid-19.
- Renouer avec un réel dialogue social de haute qualité qui passe par l'obtention des revendications du personnel.

Dans le cadre de ce préavis, nous réaffirmons notre volonté d'être reçus par la direction d'Orange. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Pascal Le Lausque
Membre du bureau fédéral